

Article CMA

01.10.2009

A qui la faute ? Peut être à la crise ou à la grippe ? Mais l'eau et les poissons de l'Aude doivent avoir bien peu d'importance aux yeux des responsables du monde de la pêche comme de ceux qui assurent au quotidien dans notre département des missions à propos de la surveillance de l'environnement !

Pour mémoire, la question environnementale fait partie des priorités du gouvernement et le Grenelle est d'ores et déjà annoncé comme un avancé historique sur la question !

Il faut reconnaître qu'au-delà de l'effet de mode, la prise de conscience de la majorité de la population est bien réelle et les efforts que nous consentons tous attestent d'une attitude dès plus citoyenne.

Le département de l'Aude, jusqu'à preuve du contraire, fait encore partie de ce pays qu'est la France, mais quand la rivière qui lui donne son nom est trouble et perturbée à longueur de journées depuis plusieurs mois et qu'à ce jour plus de vingt truites farios adultes ont été retrouvés mortes sans que l'on en connaisse la raison, aucune information n'est donnée sur le sujet !

Pourtant, à notre modeste place de club de pêche à la mouche, nous avons cru comprendre que les préoccupations environnementales que sont la qualité des eaux, la sauvegarde des espèces menacées, la diversité des milieux et leur respect...faisaient aujourd'hui partie des figures imposées et que les responsables halieutiques, qui portent tout de même dans leur cahier des charges la protection des milieux aquatiques, comme les élus et les organismes émanant directement de l'Etat faisaient figure du gardien du temple ! Et bien non !

Par courrier, le 2 septembre 2009, le Club Mouche Audois a interpellé la Fédération de Pêche de l'Aude, L'AAPPMA de Quillan, La DDEA, la Fédération Aude Claire. A ce jour aucune réponse écrite ne nous est encore parvenue.

Seules deux initiatives ont été portées à notre connaissance à ce jour :

L'ONEMA devait pratiquer des pêches électriques dans les semaines à venir sur le bassin de la Haute Vallée et devait par conséquent établir un rapport.

L'AAPPMA de Quillan, a enfin décidé de faire analyser un poisson mort le vendredi 12 septembre et a procédé à une analyse de l'eau le lundi 14 septembre 2009.

Même si ces deux initiatives sont louables, nous considérons néanmoins que le temps de réactivité des instances décisionnaires du département quelles soient halieutiques ou étatiques n'est pas à la mesure du problème.

Enfin nous posons les questions suivantes :

Pourquoi le principe de précaution, que nous avons mis si souvent en avant dans notre pays, ne s'applique pas aux poissons de la rivière Aude dont nous autorisons par ailleurs et toujours la consommation sans savoir de quel mal ils sont atteints ?

Que ferons-nous si les résultats de l'analyse en cours atteste d'une épidémie majeure alors que la pêche en 1^{er} catégorie est fermée depuis le 20 septembre 2009 ?

Si l'origine du mal provient des lâchers de poissons, seront-ils définitivement interdits dans les eaux de première catégorie ou l'on est certain que des poissons sauvages se reproduisent encore ?

La saison de pêche en 1^{er} catégorie vient de s'achever et elle laisse cette année un goût amer sur le fleuve Aude. Les pêcheurs ont subi la gestion des débits, l'eau trouble et l'absence de réactions. Nous n'avons pas été respectés alors que nous avons joué le jeu du soutien et de la confiance. Les pêcheurs militants que nous sommes attendent beaucoup, peut-être trop, mais entre tout et rien il faudra bien trouver!

Le Président du Club Mouche Audois

Jean-François Albert